

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



## Rapport d'évaluation

### Master Sciences de la vie et de la santé

Université de Limoges

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 06/07/2017

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

## Évaluation réalisée en 2016-2017 sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Biologie, chimie, santé et STAPS

Établissement déposant : Université de Limoges

Établissement(s) cohabilité(s) : /

### Présentation de la formation

Le master *Sciences de la vie et de la santé* est destiné à la formation d'étudiants titulaires d'une licence *Sciences de la vie* et d'étudiants en troisième ou quatrième année des études médicales ou pharmaceutiques. L'organisation de la formation tient compte de cette dualité de recrutement en différenciant deux parcours *Santé* et *Sciences* en première année de master (M1) qui débouchent sur cinq spécialités en deuxième année de master (M2) réparties entre deux spécialités recherche, deux spécialités professionnelles et une spécialité dite « indifférenciée ». La spécialité *Génétique et physiologie* est cohabilitée avec l'Université de Clermont-Ferrand 1. Les débouchés professionnels sont variés en fonction des spécialités, dans le secteur pharmaceutique (développement et distribution, biothérapies) et le conseil (agriculture, agro-alimentaire, santé animale). Une poursuite en doctorat est également possible.

### Analyse

#### Objectifs

Les objectifs sont en relation avec les activités de recherche de l'Institut GEIST (Génomique, environnement, immunologie, santé et thérapeutiques).

Deux écoles doctorales sont concernées : l'école doctorale Bio-santé (ED 524) et l'école doctorale Sciences pour l'environnement (ED 523).

Au niveau des objectifs professionnels, la distinction entre masters recherche et pro est encore clairement faite. Ainsi, la mention de master *Sciences de la vie et de la santé* est organisée en deux spécialités recherche, deux spécialités professionnelles et une spécialité dite « indifférenciée ». Cette distinction repose sur la spécialité choisie.

Chacune des cinq spécialités proposées en deuxième année possède ses objectifs propres :

- Les spécialités *Biotechnologie, génomique et biothérapies (BGB)*, *Produits de santé : développement et distribution (PS)* et *Zoonoses et environnement (ZE)* décrivent des objectifs d'insertion professionnelle en lien avec les filières des métiers de la santé. Le détail du contenu des unités d'enseignement (UE) est cohérent avec les objectifs visés. De même, les fonctions visées dans les différentes filières sont explicitées et l'articulation des compétences techniques en lien avec les métiers est décrite.

- Les spécialités *Génétique et physiologie (GP)* et *Neuroépidémiologie et parasitologie tropicale (NPT)* ont pour objectif une poursuite d'études doctorales, évoquée également pour la spécialité ZE.

Organisation
<p>L'organisation sur quatre semestres part d'un tronc commun au premier semestre (S1) du M1, puis un premier niveau d'options permet de renforcer une orientation avant finalement un choix de spécialité au troisième semestre (S3). Le volume horaire des spécialités varie de 144 heures à 410 heures selon le cas. Cet écart du simple au double est très important en termes de volume de formation reçue par des étudiants pour une même mention. De plus, il n'apparaît pas de mutualisation entre spécialités. L'organisation des stages (deux mois en M1 et six mois en M2) correspond aux standards de formation.</p> <p>La diversité des spécialités pose le problème de la définition d'un tronc commun, relevée dans le dossier, et débouche sur un projet de séparation en deux mentions, <i>Santé publique</i> et <i>Biologie-santé</i>, qui permettrait de mieux répartir les éléments de tronc commun, en fonction des futurs parcours de M2.</p> <p>On notera que le partenariat étroit avec les masters des Universités de Clermont-Ferrand d'une part et un <i>consortium</i> d'universités européennes d'autre part a permis la coordination et la mutualisation d'enseignements communs et aménagés, même si les données chiffrées sur ces enseignements mutualisés ne sont pas données.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Le master est adossé à l'institut GEIST et les équipes de cinq unités mixtes de recherche (UMR) et cinq équipes d'accueil (EA) présentes à Limoges. Deux écoles doctorales (Bio-santé ED 524 et Gay-Lussac ED 523) permettent une poursuite d'études doctorales. L'analyse de l'offre régionale et nationale est présentée dans le dossier et permet de distinguer les spécificités ou recouvrement éventuels avec d'autres masters de la communauté d'universités et établissements (ComUE) pour les cinq spécialités.</p> <p>Cependant, l'environnement global varie de façon significative en fonction de la spécialité. Il est analysé de façon objective et détaillé dans le dossier.</p> <p>L'offre apparaît originale au sein de la ComUE Limousin Poitou Charentes.</p>
Equipe pédagogique
<p>L'équipe pédagogique est de qualité et les responsabilités (année, UE, spécialité) des intervenants sont fournies. Le titre des enseignements réalisés par des intervenants rattachés à une section du Conseil national des universités (CNU) est détaillé, de même pour la liste des intervenants professionnels et leur rattachement professionnel. Dans le cadre de la cohabilitation de la spécialité <i>GP</i> avec l'Université de Clermont-Ferrand, les volumes et modalités d'échange et de mutualisation (déplacement des enseignants, visioconférence etc.) des enseignements sont peu précisés.</p> <p>Il est dommage de ne pas disposer d'un tableau de synthèse présentant le volume des interventions de professionnels par spécialité.</p> <p>Aucune précision n'est fournie quant à l'organisation de l'animation pédagogique (nombre de réunions, participants, compte-rendu etc.) ni sur les échanges en vue de l'organisation d'une progression intégrée sur les quatre semestres.</p>
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>Les effectifs sont en augmentation sur la période 2011 à 2015 (166 à 222) et sont importants pour une mention de master. Le recrutement local des étudiants de la licence correspondante est de 75 %, ce qui traduit une relativement bonne attractivité. Cependant, les effectifs des diplômés de M2 sont relativement constants (une moyenne de 70 étudiants sur la période), ce qui traduit globalement une diminution du taux de réussite. La comparaison des deux parcours <i>Sciences</i> et <i>Santé</i> du M1, construits en fonction de l'origine des étudiants fait apparaître de fortes disparités tant au niveau de leur répartition que de leur taux de réussite.</p> <p>Ainsi, le taux de réussite en M1 est faible (43,6 % à 78 % selon les parcours) et le nombre et le devenir des redoublants (parcours <i>Sciences</i>) ne sont pas mentionnés. L'assertion selon laquelle 35 % des étudiants validant le M1 s'orientent vers d'autre master n'est supportée par aucune donnée. Le nombre d'étudiants qui sont finalement acceptés dans un M2 d'une autre université n'est pas connu. Le taux de réussite en M2 est de 89 %, les raisons des échecs ne sont pas fournies, ni le devenir final des étudiants concernés.</p> <p>La méthodologie concernant les enquêtes d'insertion professionnelle n'est pas décrite. La dispersion des dates de réalisation des enquêtes d'insertion professionnelle laissent supposer qu'elles ont été effectuées par les responsables de spécialités sans coordination globale. Il est regrettable que les données standards (taux d'insertion depuis la diplomation, type de contrat, médiane des salaires) ne soient pas disponibles.</p> <p>Le taux de poursuite en thèse est fourni pour chaque spécialité et est cohérent avec le projet de l'étudiant. Néanmoins, aucune indication n'est fournie quant au devenir des étudiants n'obtenant pas d'allocation doctorale.</p> <p>D'une manière générale le suivi des étudiants (origine, réussite, insertion) est très peu documenté. L'enquête d'insertion ne fournit aucun élément qualitatif quant aux emplois occupés.</p>

<b>Place de la recherche</b>
<p>La collaboration avec le GEIST, institut regroupant les 11 équipes de recherches du pôle permet à l'équipe pédagogique de s'appuyer sur les compétences des laboratoires. Aucune donnée n'est disponible permettant de connaître le nombre d'étudiants accueillis dans les équipes ni le volume horaire d'intervention de chercheurs dans la formation.</p> <p>Le taux de poursuite en thèse est cohérent avec les effectifs des spécialités recherche et la sélectivité des concours des écoles doctorales. Pour la spécialité <i>GP</i> les effectifs (deux à cinq inscrits) permettent une poursuite d'études doctorales proche de 100 %, pour la spécialité <i>NPT</i> (environ 12 inscrits) près de 50 % de poursuite en doctorat.</p>
<b>Place de la professionnalisation</b>
<p>La professionnalisation est gérée au sein de chaque spécialité. Elle ne fait pas l'objet d'une approche compétence systématique mais se réfère à des débouchés métiers dans la filière envisagée.</p> <p>Seule la spécialité <i>Produits de santé</i> présente un ensemble de compétences et de méthodes pédagogiques permettant d'en décrire les modes d'acquisitions.</p>
<b>Place des projets et des stages</b>
<p>La mention propose un stage de quatre à huit semaines au semestre 2 (santé ou sciences) et de 26 semaines au semestre 4, orienté selon le projet de l'étudiant vers un laboratoire ou une entreprise.</p> <p>Pour les spécialités recherche, une liste des stages est proposée par l'équipe pédagogique qui est suivi d'un entretien entre le porteur du sujet et les étudiants intéressés afin de déterminer une affectation.</p> <p>Les étudiants des spécialités professionnelles font personnellement leurs démarches en vue de trouver un point d'accueil.</p> <p>Un dispositif de validation des sujets et de suivi est mis en place. Les soutenances accueillent éventuellement des professionnels.</p>
<b>Place de l'international</b>
<p>Les étudiants ont la possibilité de partir en stage à l'étranger en première et/ou en deuxième année. Un dispositif de soutien financier est accordé par l'établissement. Le nombre d'étudiants concernés par une mobilité ou un soutien financier n'est pas précisé dans le dossier.</p> <p>La spécialité <i>Neuroépidémiologie et parasitologie tropicale</i> est la plus active dans ce domaine avec 65 % (sur 115 inscrits depuis 2004) d'étudiants étrangers accueillis et une mobilité obligatoire pour suivre des UE dans les pays partenaires. Le dispositif financier permettant d'accompagner cette mobilité n'est pas clairement précisé. Le développement de co-diplomation est envisagé pour cette spécialité.</p> <p>Pour les M2 professionnels, la mobilité internationale est exceptionnelle. Globalement, même si des conventions existent avec des universités partenaires, aucune co-diplomation n'est effective pour l'instant.</p>
<b>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</b>
<p>Le recrutement en M1 se répartit entre la troisième année de licence (L3) <i>Sciences de la vie</i> locale, des étudiants recrutés à l'extérieur par une commission pédagogique et les étudiants de la Faculté de Pharmacie.</p> <p>Pour le M2, le recrutement varie de façon spécifique en fonction de la spécialité, mais met en jeu de façon systématique une sélection à l'entrée. Le recrutement se fait essentiellement dans les M1 de Limoges et/ou de Clermont-Ferrand pour certaines spécialités. Un cas particulier est celui de la spécialité <i>Zoonoses et environnement</i> où la moitié de l'effectif est constitué d'étudiants vétérinaires. Dans tous les cas, une procédure d'e-candidature est opérationnelle.</p> <p>Les éventuelles passerelles et dispositifs d'aide à la réussite ne sont pas renseignés.</p>
<b>Modalités d'enseignement et place du numérique</b>
<p>En M1 comme en M2, des travaux d'études et de recherches ou des projets sont réalisés en petits groupes, en autonomie, avec l'encadrement d'un enseignant. Le développement de compétences transversales, aptitude à la communication, travail collectif, organisation en résulte.</p> <p>Le numérique est essentiellement utilisé pour la mise à disposition de documents et la communication avec les enseignants. Aucun dispositif spécifique n'est décrit pour le soutien pédagogique.</p> <p>La maîtrise de l'anglais fait partie des objectifs du master quel que soit le projet de l'étudiant (recherche ou professionnel). Des enseignements d'anglais sont dispensés en première et deuxième année du master sans précision sur</p>

<p>les méthodes pédagogiques utilisées. Les modalités d'évaluation des compétences linguistiques ne sont pas précisées. En M2 dans les spécialités <i>Génétique et physiologie</i> et <i>BGB</i>, l'anglais scientifique est dispensé par des enseignants-chercheurs anglophones avec travail sur publications sur une semaine complète, entièrement en anglais, privilégiant la prise de parole en public.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>
<p>La constitution, le rôle et les modalités de réunion des jurys ne font pas l'objet de description. Les étudiants sont évalués conformément aux modalités de contrôle de connaissances validées par la commission formation de l'Université de Limoges.</p>
<p>Suivi de l'acquisition de compétences</p>
<p>Le dossier précise que l'annexe descriptive au diplôme et la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) sont délivrés. Il ressort que des améliorations sont à faire concernant les modalités de suivi de l'acquis des compétences, ce qui est reconnu par les porteurs de la mention.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>
<p>En plus de l'enquête ministérielle obligatoire (30 mois après la sortie) réalisée par l'établissement, un suivi des étudiants est réalisé par certains responsables de spécialités (<i>BGP, PS, NPT</i>). Le dossier ne contient pas d'éléments qualitatifs ni quantitatifs standardisés permettant une analyse détaillée de l'insertion professionnelle des étudiants.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>
<p>Chaque spécialité dispose d'un conseil de perfectionnement. Les modalités de constitution et de fonctionnement sont différentes de l'un à l'autre. Dans le cadre du développement des enseignements sur l'ensemble du cycle master aucune instance de coordination et de réflexion sur l'articulation M1 M2 n'est présentée. Il n'apparaît pas d'instance de coordination globale à l'échelle de la mention en dehors des contenus d'enseignements de M1 qui sont définis par l'équipe pédagogiques en fonction des besoins des différentes spécialités. Les spécificités des besoins des étudiants de la cohorte « sciences » par rapport à ceux de la cohorte « santé » ne sont pas évoquées. D'une manière générale, la mention présente une organisation très tubulaire qui se retrouve dans le mode de rédaction du dossier. Aucune allusion à une analyse globale du fonctionnement de la mention sur les quatre dernières années n'est proposée dans le cadre de l'autoévaluation.</p>

## Conclusion de l'évaluation

### Points forts :

- Un très bon adossement à la recherche au travers des équipes de recherche de qualité.
- L'originalité de l'offre dans la ComUE.
- Une bonne attractivité de la formation et une stabilité des effectifs.
- Des débouchés métiers variés dans le secteur santé.

### Points faibles :

- Un faible dispositif de suivi des étudiants.
- Une absence de dispositif de préparation à l'insertion professionnelle.
- Une absence de pilotage coordonné de la mention.

### Avis global et recommandations :

La mention de master *Sciences de la vie et de la santé* de l'Université de Limoges propose à travers cinq spécialités des possibilités de poursuite d'études variées pour les étudiants de licence de biologie et des compléments de formation pour les étudiants des filières de santé.

La mise en place d'une instance de coordination pédagogique de la mention, serait un plus afin d'en améliorer la cohérence. Le renforcement du suivi des étudiants en lien avec les services de l'établissement (Observatoire de l'insertion ou équivalent) faciliterait l'information et la promotion de cette formation.

Le travail d'analyse des compétences acquises déjà initié devrait être poursuivi en insistant sur la relation avec les débouchés métiers clairement affichés pour certaines spécialités. La mise en place d'une certification au niveau langue serait un plus pour les étudiants.

Le projet de séparer une mention *Santé publique* et une mention *Biologie-santé* évoqué dans le dossier pourrait apporter une plus grande facilité d'organisation en fonction des débouchés et permettrait d'appuyer l'acquisition de compétences transversales spécifiques à chacune des nouvelles mentions.

# Observations de l'établissement



Limoges, le 12 juin 2017

Alain CELERIER,  
Président de l'Université de Limoges

à

Monsieur le Président du HCERES  
A l'attention de Monsieur le Directeur du Département  
d'Évaluation des Formations  
2 rue Albert Einstein  
75 013 PARIS



**Affaire suivie par**  
Virginie Lefebvre  
Directrice des Etudes  
Tél. 05.55.14.92.81  
[virginie.lefebvre@unilim.fr](mailto:virginie.lefebvre@unilim.fr)

et Pascale TORRE  
Vice-présidente CFVU  
[pascale.torre@unilim.fr](mailto:pascale.torre@unilim.fr)

Réf :PFIP/DE/ML/1453

OBJET :

**Réponse aux observations sur le rapport d'évaluation de la formation  
Master Sciences de la Vie et de la Santé.**

Monsieur le Président,

La gouvernance de l'Université de Limoges et l'équipe de formation remercient le comité d'évaluation HCERES et ses différents membres pour le travail d'expertise réalisé et la qualité des échanges.

Le rapport qui en résulte analyse en profondeur le bilan de cette formation sur la période d'évaluation 2011-2016. Nous nous engageons à mettre en œuvre les démarches visant à satisfaire aux recommandations inscrites dans ce rapport.

Les observations du comité sur les différents critères de l'évaluation ne conduisent donc pas à des remarques particulières.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération distinguée.



Alain CELERIER

